

**AVEC 40 CARATS
C'EST 22 000 € TOUT DE SUITE**

Le catalogue **40 CARATS** sait multiplier à souhait les affirmations pour laisser penser qu'un règlement de 22 000 € va être versé au destinataire des documents publicitaires.

Un avis d'échéance précise : *« L'avis de paiement de la somme de 22 000 €, établi à votre nom, arrive à échéance. Vous n'avez plus de préférence que jusqu'au 12 juillet 2011 pour faire valoir vos droits et recevoir votre chèque. »*

Même l'enveloppe d'expédition mentionne : *« Dernier avis avant destruction de votre chèque. »*

Mais l'étude du règlement complet de ce jeu intitulé pompeusement « 22 000 € tout de suite », permet de constater que, à l'exception du premier prix qui est réellement de ce montant, les autres prix sont constitués soit d'un cadeau d'une valeur commerciale de 5 €, soit un chèque achat compris entre 2 et 4 €.

Une fois de plus, le **Réseau anti-arnaques** dénonce la pratique consistant à utiliser le terme « chèque achat » pour désigner un vulgaire bon d'achat.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :

Réseau anti-arnaques, BP 414, 85504 LES HERBIERS cedex

(contact@arnaques-infos.org)

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00015

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**